

Vendredi 6 septembre à 14 h

**Assemblée Générale
de rentrée
des adhérents
de l'Union Départementale
FORCE OUVRIÈRE
d'Eure et Loir**

**En présence d'Yves Veyrier,
secrétaire général**

SALLE COMMUNE

19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes Chartres

FAIRE CIRCULER

Dispensé de timbrage

GELLAINVILLE

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



Sommaire :

P.1 : AG de rentrée

P.2 et 3 : Editorial

P.4 : Novo Nordisk

P.5 : APTIV-DELPHI

P.6 et 7 : AG de l'UL Dreux

P.8 et 9 : SADS

P.10 : FGF-UIAFP FO 28

P.11 : Ecole

P.12 : Dernière minute

P.13 : Réunion DIRECCTE

P.14 : Groupe VYV

P.15 : Vie de l'UD

P.16 : Tous à Paris le 21/9

Samedi 21 septembre

Tous à Paris



**RASSEMBLEMENT
NATIONAL**

**Ne touchez pas
à nos retraites !**



Défendre nos retraites !

Une priorité ...

Fait à Chartres le 24 juin

Jean-Paul Delevoye chargé du rapport de la contre-réforme des retraites considère que « *Notre système serait trop complexe* ».

Ce système qui garantit nos droits depuis 1945, serait aujourd'hui, 74 ans plus tard, trop complexe ? Pour qui nous prend-on ?

La seule raison de cette contre-réforme c'est :

- ⇒ Mettre la main sur 310 milliards d'euros par an (*cotisation basée sur le salaire différé*)
- ⇒ Individualiser notre système de protection social basé sur la solidarité
- ⇒ Réduire le montant des retraites
- ⇒ Obliger les travailleurs à travailler jusqu'à épuisement ...

Comme ils le disent : « *Ce système devra pouvoir s'adapter aux perspectives économiques tout comme aux évolutions de la démographie, notamment à l'allongement de l'espérance de vie* ». Donc disparaître au bénéfice du capital !

Déjà le 12 septembre 2017 lors de la manifestation contre la loi travail, notre Union départementale dénonçait l'objectif des ordonnances. Nous avons raison de dire que : « *Les ordonnances sont le cadre d'une attaque globale, générale, contre tous les droits des salariés et de la démocratie : 149.000 licenciements de Contrats aidés, plan de destruction des services publics, les privatisations, projets de retraite à points et de casse des régimes particuliers, destruction de la sécu : Public, privé, jeunes, retraités, nous sommes tous menacés.* »

La retraite universelle par points c'est la destruction de la retraite, des statuts dans le public, des 42 régimes particuliers ! C'est une mesure de paupérisation généralisée !

Défendre notre retraite, c'est défendre le régime général par répartition et les 42 régimes spéciaux ! C'est LA PRIORITE !

Nous avons décidé de prendre nos responsabilités, le 6 septembre l'Union Départementale organise une assemblée de rentrée.

Cette assemblée a pour but, la préparation à la **mobilisation du 21 septembre, journée de rassemblement Force Ouvrière à PARIS, organisée par la confédération**. Cette journée peut être le point de départ du combat contre la contre-réforme des retraites, elle doit être une réussite et nous comptons sur tous les camarades pour la préparer et y participer.

Le syndicalisme libre, indépendant et revendicatif n'est pas mort, nous le prouvons dans le contenu de ce journal et nous le prouverons le 21 septembre à PARIS !

Ne touchez pas à nos retraites !

Maintien du régime général et de tous les régimes existants !

Ne touchez pas au code des pensions, fondement même du service public !

Retrait du projet Macron-Delevoye de retraite par points !

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Le rassemblement du 21 septembre s'inscrit dans les actions comparables à celles initiées par la confédération dans le passé, comme le dimanche 29 janvier 1995 à Bercy sur la Sécurité sociale, au terme de trois cents réunions syndicales, organisées à partir de novembre 1994, FO réunit 10 000 personnes à Paris-Bercy, pour la défense de la "Sécu pour tous". Blondel y lance un avertissement au futur gouvernement et au futur président. La Sécu appartient aux salariés, elle doit par conséquent être gérée par les partenaires sociaux. La fiscalisation ferait "dépendre la Sécurité sociale des fluctuations du budget de l'État". Il conclut : "La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle. Nous y sommes prêts si nécessaire".

Les retraites méritent bien aussi une grève générale interprofessionnelle !!!

Le 15 juin

350 militants à Paris

pour le RETRAIT !

C'était le 15 juin 2010

Au départ de Chartres



Au départ de Dreux



2010 : Arrivée à PARIS du cortège d'EURE et LOIR



21 SEPTEMBRE 2019

RESERVEZ VOS PLACES DE CAR !

Bons d'inscription en page 16

**Et ensemble, préparons tout de suite
notre Assemblée Générale de rentrée**

Vendredi 6 septembre à 14 h

SALLE COMMUNE

19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes Chartres

Sans attendre la convocation, nous vous demandons de retourner votre inscription par mail à udfo28@wanadoo.fr puis envoyer les inscriptions de vos adhérents au fur et à mesure.

Nom Prénom :

Syndicat :

Nombre de participants à l'AG :



Novo Nordisk, un site où il fait bon travailler

Il ne se passe pas un mois sans que l'Echo républicain ne titre sur NOVO.

En pleine campagne d'élections professionnelles dans l'entreprise, le 21 mai 2019, l'Echo encense une fois de plus NOVO, le site où « il fait bon travailler » !



Sébastien Macabies, délégué FO, réagit à la lecture de cet article

« Un site où il fait bon travailler » ? ...

Un site où 104 personnes par an quittent l'entreprise ! Que ce soit en départs dits volontaires ou mis dehors suite à des longues maladies...

La motivation des salariés pour leur travail est là mais le souci est le manque permanent de personnels sur les lignes. Les départs en retraite ne sont pas remplacés et depuis des mois, la direction essaie d'enlever une personne par atelier, par secteur. Les salariés en maladie ou en vacances ne sont plus remplacés.

Tous les postes sont touchés par le manque d'effectifs cause de nombreux arrêts de travail. La seule réponse de la direction est : « entretien préalable » ou « entretien de retour » pour mettre la pression sur le personnel.

Ça fait trois ans qu'on est en 5X8. Au fur et à mesure fatigue s'accumule. Le travail en 5X8 nous fait perdre beaucoup de monde car il engendre divorces, maladie, ...

« 72% des salariés savent quel est l'objectif à atteindre » c'est exact ?

Oui, mais les personnels subissent des pressions à tous les niveaux pour atteindre cet objectif. Par exemple, des pauses communes sont prévues, mais quand il manque du personnel, on envoie les personnes en pause, une par une. La personne se retrouve seule à la cantine sans pouvoir parler à un collègue !

Quand je vois ce genre d'article, je pense à la charte de Novo avec ses 9 ou 10 phrases sur le bon comportement au sein de l'entreprise. On y lit qu'il faut s'occuper *du bien-être du personnel, que les activités à la maison et au travail doivent être liées, qu'on puisse les réaliser pleinement...* sauf qu'avec le travail en 5X8, on vit au rythme de l'usine, ce n'est pas compatible avec la vie au dehors !

Comment parler d'avantages sur le site pour les **600 personnes en 5x8, ...** à part les cafés gratuits ? ! A une époque, on avait des vélos, mais on n'a plus le droit de s'en servir !

Tout cela n'est que façade. Beaucoup de gens se plaignent de fatigue, on fait semblant de les écouter, mais on ne les accompagne pas.

Il n'y a pas longtemps, j'ai représenté une collègue. Seule avec enfants, elle ne pouvait plus travailler la nuit, elle a prévenu l'employeur. Des textes protègent les femmes seules avec enfants pour repasser en journée. Au lieu de répondre à sa demande, on lui a demandé de démissionner !

819 salariés ont répondu au questionnaire, y a-t-il des syndicalistes parmi eux ?

Oui, moi le premier en essayant comme toujours de rester objectif, le plus neutre possible, mais **je ne me reconnais pas dans le résultat.**

Comment dire qu'il fait « bon travailler » en 5x8 quand on voit les conséquences sur la vie des salariés ?

Quant à ceux en journée, ils peuvent arriver entre 7h30 et 9h30 et en théorie, profiter de la salle des sports, ou de la piscine le midi. Certains d'entre eux ont pu répondre qu'il est agréable de travailler dans ce cadre... mais même pour eux, les conditions de travail deviennent très difficiles car tous les postes sont touchés par le manque d'effectifs. Plus le temps d'aller à la piscine !



APTIV-DELPHI à Epernon :

Le 25 mai le journal local « Echo Républicain » a publié un article censé rendre compte d'une conférence de presse des organisations syndicales d'APTIV-DELPHI à Epernon. En réalité, la rédaction du journal s'est livrée à une censure flagrante des propos tenus par les syndicats et, sous couvert de « sources », a donné la part belle aux mensonges de la direction pour justifier son plan de licenciements ... Drôle de conception du journalisme.

La parole aux syndicalistes Force Ouvrière

« Il y a quelques années nous étions 1200 sur le site. Aujourd'hui, il reste 476 salariés et plus de 100 intérimaires occupés en permanence aux postes les plus durs avec des cadences infernales. Un réservoir pratique de main d'œuvre jetable et exploitable sans limite. Nous devons rencontrer la DIRECCTE prochainement : **pour nous, le préalable à toute discussion sur la conformité du PSE c'est d'abord transformer les postes d'intérim illégaux en CDI »**

« **Quelles difficultés économiques ?** Le cabinet Syndex a fait une expertise qui montre que **les 2 secteurs touchés par la restructuration (assemblage et moulage) sont des secteurs rentables** : « fortes améliorations financières malgré une année 2018 difficile ». De plus, 2020 est annoncée par tout le monde comme le boom de la voiture électrique et notre site est positionné sur ce secteur. »

« **L'article du journal parle de robotisation ?** C'est un mensonge pur et simple. Sur les 55 postes supprimés par le plan de licenciements, seuls 9 postes sont des postes d'opérateurs. Tout le reste ce sont des ingénieurs, techniciens, administratifs, commerciaux. Peut-on robotiser un ingénieur ? Comment l'Echo peut-il parler de robotisation ? C'est **la décapitation du site aujourd'hui et demain la fermeture** qui est programmée pour aller produire moins cher en Pologne, en Hongrie ou au Maroc. »

« Nous avons été reçus par le député LREM KASBARIAN . La seule chose qu'il a dite c'est que **les licenciements font partie de la vie normale d'une entreprise** et que les salariés jetés dehors seraient « suivis » ...On sait ce que cela veut dire : finir au RSA. Il a même osé nous dire qu'il y avait beaucoup de postes de travail à pourvoir sur le secteur ! La voix de son maître ! le même discours que Macron « *il suffit de traverser la rue pour trouver du boulot* » .

« On a aussi eu droit au cabinet de reclassement « PRO-ACTIV ». La conseillère a dit à un collègue de travail : **« quand on a 57 ans il suffit d'être motivé pour trouver du travail »** ! Et dire que ces gens-là sont validés par la DIRECCTE !

« En réalité ce plan de licenciements est motivé par un seul critère : permettre aux actionnaires d'assurer les marges conformes aux objectifs qu'ils se sont fixés et peu importe que le site soit économiquement rentable. Pour eux, les licenciements c'est le financement de leurs marges pharamineuses avec le chantage habituel au retrait de capitaux. »

« Insistons pour conclure :

Il n'y a aucun déficit. Le site fait des bénéfices. Mais pas assez pour ces messieurs les actionnaires.

Il ne peut pas y avoir de compromis. Il faut obtenir l'annulation du plan. C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités. Pour nous la question de la grève est posée car ce plan c'est le début de la fermeture du site. »

Assemblée générale de l'Union Locale de Dreux sous le signe du développement :

Face aux restructurations, aux menaces sur l'emploi, à la dégradation générale des conditions de travail pour toujours plus de « compétitivité » et toujours moins de salaire, tant dans le public que le privé ... les salariés se tournent vers Force Ouvrière pour organiser la résistance. De nouvelles implantations et progression partout aussi aux élections professionnelles, de manière souvent spectaculaire..

La parole aux militants

LEO PHARMA : malgré la présence de 3 syndicats dans l'entreprise les camarades ont obtenu de bons résultats au niveau des dernières élections. Les nouveaux objectifs imposés, les obligations de résultats, les économies épuisent les salariés. Les cadres sont le plus touchés entraînant départs et arrêts maladie. Les démissionnaires ne sont pas remplacés et cela provoque une surcharge de travail pour les autres,... des salariés en pleurs dans leurs bureaux, les salles de pauses..... et certains finissent même aux urgences.



ENSEIGNEMENT : Avec la loi Blanquer, il est prévu la mise en place du EPSF (Etablissement Public des Savoirs Fondamentaux) qui regroupera les maternelles, les élémentaires et le collège avec la crainte de suppressions de postes de directeurs puisque regroupement des entités. On parle de « cité éducative » dont il est prévu que la gestion soit assurée par la Mairie. Plusieurs grèves ont eu lieu, mais aujourd'hui on peut dire que tout reste flou...

HÔPITAL DE DREUX un plan de restructuration est en cours, il y a un départ massif de personnel qualifié. La Ministre Buzyn a décidé de mettre en place des hôpitaux dits de « proximité ». Il ne s'agit pas de structures proches mais plutôt d'établissements de premiers soins. 300 hôpitaux devraient fermer. L'hôpital de Dreux est placé sous tutelle et il n'y a eu aucuns travaux depuis 8 ans alors qu'il faudrait 7 millions d'euros par an pour l'entretenir. L'hôpital est en train de se dégrader, prétexte pris par l'ARS pour décider de le raser pour en construire un neuf mais amputé de l'essentiel des services. Le service des urgences bénéficie d'une équipe complète mais il n'y a plus de lits d'aval car 90 lits ont été fermés et 100 postes supprimés. Alors des seniors se retrouvent en service maternité !!! Et on parle de « sécurité » : l'établissement doit procéder à 1500 accouchements par an afin de fonctionner « en sécurité » ; à la mi- parcours le service maternité n'obtiendra pas ce quota et il est donc susceptible d'être supprimé. Mais des grèves ont lieu un peu partout en France.

TE CONNECTIVITY : travaille pour une grosse société américaine dans la métallurgie ; en France il y a 3 sites de 80 à 300 salariés, un site vient de fermer définitivement. Sur le site de Dreux, les élus étaient sans étiquettes mais vu les menaces qui pèsent sur l'emploi plusieurs collègues ont décidé d'organiser le syndicat pour se défendre (*élections professionnelles CSE en octobre 2018 avec 83 % de représentativité et 6 élus*)

DAMMAN : entreprise de 190 salariés. Le syndicat s'est imposé face aux autres déjà implantés. Alors que l'entreprise était familiale, une Directrice représentant l'actionnaire principal vient de prendre son poste et l'inquiétude s'installe quant à leur devenir : on entend plus parler que de productivité, rentabilité.....

KEOLIS : FO doit contrer la CGT en place depuis 8 ans. Des primes ont été retirées notamment celle de « non-accident », amputation du 13^{ème} mois, par accord d'entreprise. Les conditions de travail sont déplorables. Les pauses sont inexistantes et les conducteurs restent de fait à la disposition permanente de l'employeur ; ils ne bénéficient même pas de toilettes au niveau des terminus. Confiance dans les prochaines élections, les camarades souhaitent par le biais du syndicat Fo reprendre la première place pour afin de récupérer leurs droits.

SEGUREL : C'était à la base une entreprise familiale reprise par un des fils du père fondateur. Il y a des tensions entre anciens actionnaires membres de la famille et le nouveau directeur qui vient de la Société américaine Amazon. Cette direction ne reconnaît pas la place du syndicat qui existe depuis 2017. Les conditions de travail se détériorent : harcèlement, politique systématique de division du personnel, multiplication des arrêts maladie, changement d'horaires depuis 2017. Les camarades rappellent la grève qui avait été déclenchée il y a plusieurs mois. Cette action a eu une portée très positive. Ils sont prêts à recommencer s'il le faut avec, ils l'espèrent, le soutien des chauffeurs afin qu'ils bloquent avec eux.

KNAUF : 56 salariés dont 50 % de cadres avec un tiers dans des fonctions administratives. Les élections viennent d'avoir lieu ; FO est représentatif à 90 % au premier tour. Une fusion s'est opérée et le groupe a donc racheté le gros concurrent Amstrong. Cette opération amène des interrogations sur leur devenir mais la majorité du personnel est en alerte et se disent prêts à intervenir avec les élus FO.

LOCARCHIVES : les élections ont eu lieu Jeudi dernier avec un résultat de 72 % pour FO. Il y a 8 sites sur toute la France La CGT ne détient plus que 2 sites. De 400 salariés ils sont passés à 800 car ils ont été rachetés par un groupe d'investissement. Tous les accords tombant fin décembre, des négociations sont en cours cependant le Président à tendance à claquer la porte assez facilement ; on ne peut pas parler de dialogue social.

OPH-HABITAT DROUAI : les gardiens qui partent ne sont pas remplacés. Des collègues face au management actuel sont retrouvés en pleurs, la direction impose de la polyvalence mais cela est perçu comme une rétrogradation. Du côté du service administratif s'opère la mise au placard comme le décrira Nathalie élue FO et qui le vit au quotidien, des départs ont lieu. Le travail des gardiens est remis en cause. Ils ne sont pour la plupart plus présents sur site ce qui amène à de nombreux débordements et d'insécurité pour les locataires. Ce sont les gardiens qui se retrouvent

en face à face des locataires agacés d'autant plus que la direction reste silencieuse

NORGINE 170 salariés. A la suite d'un accord, le personnel passe à 39 h avec modifications des horaires. Cet accord dont l'objectif était de permettre plus de production s'est avéré inefficace ; la vétusté des machines n'a pas permis d'atteindre les objectifs. Le personnel explose : 60 % des salariés sont en arrêt maladie. La direction embauche régulièrement des professionnels mais le salaire n'est pas conséquent : C'est Le SMIc !

FO POLICE : deux camarades sont présents dont un secrétaire départemental qui nous informe de leur fonctionnement propre ; le dialogue s'opère uniquement sur les horaires de travail en présence de la préfète. Ils ont une obligation d'exemplarité. Les heures supplémentaires non payées se comptent par milliers.

RDSL : une camarade intervient : « on a détrôné la CFDT : 87 votants dont 81 voix pour FO contre 6 pour la CFDT » il y a eu 12 embauches, une bonne prime d'intéressement.

ACTION SOCIALE : Florence travaille dans une petite structure privée, établissements sur Senonches et Neuilly sur Seine pour un total de 300 salariés. Il n'y pas de gros problèmes... pour le moment.

BEAUFOUR : Maria indique qu'il y a un gros souci avec la CFTC qui est proche de la Direction. Les élections ont eu lieu vendredi, il y a de nouveaux élus dont un suppléant cadre, le syndicat Fo progresse. Une grève est envisagée à la suite d'un accord visant le passage aux 39 voire 40 h de travail hebdomadaire.

CORDON ELECTRONICS : Hicham prépare les prochaines élections pour un effectif de 140 salariés sur Dreux. Le syndicat Force Ouvrière est installé depuis 2008. La CFDT est présente sur site mais FO reste majoritaire.

ELECTION DU BUREAU DE L'UNION LOCALE DE DREUX :

Dominique MAILLOT, **Secrétaire**

Michel HAMON, **Secrétaire-Adjoint,**

Isabelle KERIHUEL, **Trésorière**

Membres du bureau : Sandrine FUCCARO Société Segurel - Béatrice JAFFRENOU Hôpital de Dreux - Sébastien BELLET, Société Damman - Nourredine SLIMANE, OPAC - Carine DESSET Enseignement

SOCIAL ■ Contre la dégradation des conditions de travail

Les Eaux-Vives sont en grève

Une intersyndicale FO-CGT-UNSA a déposé un préavis de grève pour protester contre le manque de moyens et de personnels aux Eaux-Vives

Yves Le Calvez
yves.lecalvez@centrefrance.com

Les difficultés rencontrées dans de nombreux Ehpads (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) n'épargnent pas les Eaux-Vives. Les personnels ont décidé de débiter un mouvement de grève devant la dégradation persistante de leurs conditions de travail. « Il manque au minimum quatre infirmières, » explique Béatrice Jaffrenou, déléguée syndicale Force Ouvrière.

Les syndicats demandent, en outre, la création de 4 à 6 postes d'aide soignantes. L'une d'entre elles explique d'ailleurs ne pas disposer « de plus de deux minutes pour faire manger un résident.

Matériel bas de gamme

Les conditions de travail ne sont plus tenables, les personnes âgées ne reçoivent



PROTESTATION. Les agents considèrent qu'ils ne peuvent plus faire leur travail correctement.

plus les soins nécessaires à leur état. Une douche tous les 15 jours, et quand c'est possible... ce n'est pas possible ».

Les syndicats pointent également un manque d'investissement. « Les trois machines pour nettoyer les sols ont 20 ans, deux ne fonctionnent plus. On n'a même plus de tensiomètres »

Et de dénoncer les carences en matière de fourniture. « On n'a même

plus de gants de toilette, on nous parle de rupture de stocks. On en arrive à se demander si les fournisseurs sont régulièrement payés. » Sans oublier l'obligation de travailler avec du matériel à bas coût « les rasoirs sont tellement bas de gamme qu'il arrive que l'on coupe les résidents ».

Pénurie d'eau minérale, de gants, les agents se plaignent également de

problèmes d'organisation des plannings. « On ne sait pas d'un jour sur l'autre si l'on travaille ou si l'on est en repos. » Hier, les agents des Eaux-Vives ont tenu à manifester leur mécontentement à l'occasion d'une visite de représentants de l'Agence régionale de santé au centre hospitalier.

Précision. Malgré nos sollicitations, la direction de l'hôpital a fait savoir qu'elle n'avait aucune disponibilité, hier, pour répondre.



SADS : 2 ans de combat acharné ...

CHRONOLOGIE

Janvier 2017 : Les représentants du personnel de SADS viennent à l'UD-FO pour s'organiser.

Avril 2017 : le CE demande une expertise comptable .

Août 2017 : lettre ouverte des élus au président de l'association afin de rendre publique la situation de SADS.

15 septembre 2017 : création de la section syndicale et plate-forme revendicative.

Septembre 2017 : La 1ère AG convoquée par sms, dans une grange, rassemble une centaine de salariés venus des deux départements, en présence de l'UD FO 28 et la FNAS-FO.

11 octobre 2017 : Conférence de presse à Chartres dans les locaux de l'UD FO.

16 octobre 2017 : Lettre au préfet pour alerter les autorités publiques et leur demander d'intervenir.

Février 2018 : 2ème AG du personnel à Châteaudun, dans les locaux de l'UL FO suite à l'annonce du redressement judiciaire.

30 mai 2018 : l'AG des personnels réunie à Châteaudun avec le syndicat FO SADS, la FNAS FO, l'UD FO 28 appelle à débrayer et manifester à la préfecture.

7 juin 2018 : Conférence de presse.

14 juin 2018 : 150 personnes rassemblées devant la préfecture de Chartres, avec le syndicat FO.

20 juin 2018 : Une délégation des personnels de SADS avec le SDAS-FO et l'UD FO reçue par le SG de la Préfecture, Directe et ... la Directrice de Pôle emploi !

17 juillet 2018 : AG Châteaudun.

18 juillet 2018 : AG à Orléans dans les locaux de l'UD FO 45.

19 septembre 2018 : AG à l'initiative du syndicat FO SADS.

15 novembre 2018 : Cessation de paiement.

18 décembre 2018 : AG à l'appel du syndicat FO pour présenter les offres des potentiels repreneurs.

14 mars 2019 : nouvelle AG des personnels avec le syndicat FO réaffirmant les revendications du personnel et la détermination des élus avec FO.

5 avril 2019 : AG des salariés à l'UD FO du Loiret.

...

SADS (Service d'Aide à Domicile Schweitzer) est une association financée par des fonds publics.

Elle intervient principalement auprès des personnes âgées, atteintes de handicaps, à des divers degrés de dépendance. Elle remplit une mission de service au public et les familles doivent aussi payer très cher pour ce service.

En 2017, SADS compte 420 salariés et près de 3000 bénéficiaires répartis pour 2/3 aux quatre coins de l'Eure et Loir et pour 1/3 dans le Loiret.

Aujourd'hui nous sommes toujours là !

A la date du 13 juin où nous écrivons cet article, nous sommes 357 salariés. La baisse des effectifs est due à un turn-over important du personnel (temps partiels, conditions de travail, incertitudes sur l'avenir de l'emploi...).

Et demain ?

Deux repreneurs, sociétés à but lucratif, ont fait leur dernière offre le 10 mai :

- ⇒ Reprise de la dette (du passif)
- ⇒ Maintien de tous les emplois
- ⇒ Maintien de la convention collective



Pourquoi nous sommes attachés à notre convention collective ? Un simple exemple :

Dans notre convention d'Aides à domicile le montant des indemnités de frais kilométriques est de **0,35 € par kilomètre**.

Dans le privé, il est d'environ **0,20 € du kilomètre** ! ça se passe de commentaires... !

... nous sommes toujours là !

En 2017, faute de financements suffisants SADS est menacée de disparaître et avec elle, des centaines d'emplois. Des milliers de personnes aidées et leurs familles risquent alors de se retrouver sans solution du jour au lendemain si SADS disparaît.

Aucune autre structure de cette taille ne peut assumer l'aide à la personne en Eure et Loir et dans le Loiret.



Nous n'avons jamais lâché sur notre revendication : Pour le maintien de SADS et de tous les emplois !

Le 15 septembre 2017 nous avons décidé de nous organiser avec Force Ouvrière et de nous constituer en section syndicale :

Nous avons fait le point sur la situation, établi nos revendications, **et décidé de convoquer la première AG du personnel** : On s'est retrouvés 100 dans une grange et c'est ce qui a fait notre force.

Depuis, à chaque étape des assemblées du personnel ont été convoquées avec les élus et le syndicat FO pour discuter, décider ensemble de la suite de nos actions sur la base de nos revendications et donner mandat aux délégués du personnel.

Le 20 juin 2018, enfin !, la délégation des personnels de SADS avec le SDAS-FO et l'UD FO est reçue par le Secrétaire général de la Préfecture, des responsables de la Direccte, du conseil départemental et... **la Directrice de Pôle emploi ! C'est clair, pour eux tous, il s'agit d'accepter la liquidation SADS, le licenciement des salariés et l'abandon des usagers !**

« Tous autour de la table disent ne pas pouvoir aider financièrement la structure, ... d'un apurement de la dette impossible, ils évoquent jusqu'à la notion même de rentabilité !! »

Aujourd'hui, après 2 ans de combat, les élus du CE soutenus par les salariés avec leur syndicat FO, n'ont pas lâché, sur la défense de leurs revendications : **Maintien de tous les emplois et maintien de la convention collective !**

La liquidation est écartée, c'est une première victoire !

Nous sommes engagés dans la procédure de redressement judiciaire. Nous avons obtenu une continuité d'activité avec le maintien de tous les emplois et de notre convention collective.

La **prochaine AG du 19 juin**, sur présentation des nouvelles offres, donnera mandat à la représentante des salariés pour qu'elle donne un avis au CE du 21 juin. D'ores et déjà, nous avons prévu un **RASSEMBLEMENT DU PERSONNEL le 2 juillet**, avec conférence de presse.

14 mars 2019 AG des salariés - 5^{ème} épisode

Les salariés de l'association SADS ont répondu largement présents à l'Assemblée Générale, organisée par les élus FO de l'association. Aux côtés de Priscilia HEULAND (représentante de salariés dans la procédure), Laurence GUYON et Ghislaine, 96 salarié.es, 3 élus locaux, Éric JARY, secrétaire de l'UD FO 28 ainsi que Pascal et moi-même sont présents à Châteaudun, dans une salle prêtée gracieusement par la mairie. La forte participation témoigne de l'inquiétude. L'enjeu est de taille pour tous, tant pour les salariés, les élus locaux que pour les usagers.

Une bataille est gagnée, la guerre n'est pas finie ! Le combat se poursuit avec notre organisation syndicale pour garder nos acquis, défendre nos revendications face à celle qui sera notre nouvelle direction.

Chantal FERROL, Laurence GUYON, Patricia HEULAND (syndiquées Force Ouvrière, élues au CE)



Projet de loi de transformation de la fonction publique : Construisons le rapport de force !

La journée de grève et de manifestations du 9 mai dernier restera une étape importante de forte mobilisation des fonctionnaires et agents publics contre le projet de loi de transformation de la Fonction Publique.

Même si cette mobilisation n'a pas permis un recul suffisant pour retirer ce projet de loi. Elle a pourtant été utile car, couplée aux différentes pressions et interpellations portées auprès des députés, certains curseurs ont commencé à bouger.

Par exemple, l'Assemblée Nationale a voté un amendement excluant la possibilité de recruter des agents de catégorie C sur contrat. Certes, cela reste insuffisant mais c'est une première étape et nous allons continuer de rencontrer les présidents de Groupes parlementaires pour leur expliquer les dangers de cette loi.

Dans notre département, nous avons déjà rencontré deux députés, messieurs Kasbarian et Vigier. Nous leur avons remis l'analyse UIAFP-FO sur le projet de loi de transformation de la Fonction Publique.

Nous sommes tous conscients que c'est par le rapport de force, construit et reconductible, partout où c'est possible, que nous ferons reculer vraiment le Gouvernement.

Dans cette perspective, la FGF-FO demande à l'ensemble de ses syndicats nationaux et fédérations d'amplifier les heures d'information mensuelle et les assemblées générales afin que les personnels prennent conscience de la dangerosité de ce projet de loi en matière de service rendu au public mais aussi sur le plan statutaire impactant leur déroulement de carrière, leurs mobilités, leurs régimes indemnitaires et leur avenir même en tant que fonctionnaire statutaire.

Alors que le Sénat étudie, à son tour, le projet de loi de transformation de la fonction publique, toutes les organisations syndicales soulignent leur attachement aux instances actuelles de dialogue social qui permettent aujourd'hui de protéger les agents. Leur suppression risque d'entraîner une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire. Elles estiment que le recours accru au recrutement sur contrat accentuera la précarité dans la fonction publique. C'est également l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité et d'impartialité du service public qui sont menacées.

A la veille du rendez-vous salarial du 2 juillet 2019, les organisations syndicales exigent une politique salariale qui reconnaisse davantage le travail, les qualifications et l'engagement professionnel de toutes et tous les agents.

Elles revendiquent une amélioration de leurs salaires qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice et des mesures générales alors que l'inflation reste forte à 1,3% sur les 12 derniers mois.

Elles demandent aussi que la compensation de la hausse de la CSG prévue pour les seules années 2018 et 2019, soit pérennisée en rappelant que les agents publics n'ont pas vu leur pouvoir d'achat augmenter.

Elles demandent également la suppression du jour de carence.

La prochaine étape de la mobilisation est un appel à un rassemblement le jeudi 27 juin à 12h00 devant les ministères des Finances et de l'Action et des comptes publics à Bercy afin de rappeler leur opposition à cette loi de transformation de la Fonction Publique et leur volonté d'obtenir des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat de toutes et tous les agents publics.

Enfin, l'UIAFP-FO 28 s'associera pleinement à la décision du Bureau Confédéral de retenir la date du samedi 21 septembre 2019 pour l'organisation d'un rassemblement d'ampleur nationale à Paris, pour organiser le combat pour défendre nos retraites.

Simon BERGUE, secrétaire de la FGF-UIAFP-FO 28

Contre l'école de la République : l'école labélisée !

« Cités Educatives » : Zones d'Expérimentation et de Déréglementation !

Au début du mois de mai, le Ministère de l'Education Nationale a publié la liste des 80 cités éducatives présumées, y figuraient 3 quartiers de Dreux et Vernouillet.

L'Assemblée Générale du Snudi-FO 28 décide alors avec le SNFOLC 28 et la FNEC-FP-FO 28 de demander audience auprès de la Préfecture, de la Directrice Académique et des Maires des communes concernées.



FO RETRAIT
du projet de loi
BLANQUER

Lors de ces audiences, nous avons appris que :

- La Cité Educative concernerait 5 quartiers et non 3 c'est-à-dire 20 écoles, 5 collèges et 4 lycées ! **C'est à dire plus de 10 000 élèves !**
- La cité éducative est un LABEL dont on ne sait rien. Il n'y a aucun texte de loi encadrant cette expérimentation issue du plan Borloo sur la « politique de la ville ».
- Il s'agirait de « *Bâtir un continuum pour la jeunesse de 0 à 25 ans en associant un maximum d'acteurs de terrain (Education Nationale, CAF, Mission Locale, Associations, Entreprises...)* », le tout piloté par les communes chargées de la rédaction du projet.
- Un « chef de projet opérationnel » est désigné parmi les chefs d'établissements pour animer le « Comité de pilotage restreint ».
- Depuis janvier, plusieurs labellisations sont en cours : Label « Quartiers de reconquête Républicaine », Label « Génération 2024 », label « Cités éducatives »...



Avec les *cités éducatives*, il s'agit de créer des poches expérimentales, en dehors de toute réglementation, pour asseoir les plans destructeurs de la Loi Blanquer permettant de mettre les établissements, les écoles et les personnels, sous la coupe des politiques locales et du patronat.

Au nom de ces labels, il s'agit de déroger aux règles Républicaines qui garantissent les droits collectifs et l'égalité sur tout le territoire. Comment peut-on croire, à l'heure de l'austérité, de la suppression de milliers de postes d'enseignants et de fonctionnaires et de la mise en œuvre de la casse de nos droits et de nos statuts que ces labels sont créés pour garantir un meilleur avenir à la jeunesse ?

Le gouvernement est déterminé à casser nos statuts et nos droits. Le label « cité éducative » instaurant l'école des territoires au même titre que la réforme de la retraite, sont des moyens de détruire le statut national des personnels de l'Education Nationale.

La FNEC-FP-FO, le SNUDI-FO et le SNFOLC appellent tous leurs adhérents à participer à l'Assemblée générale des adhérents de Force Ouvrière qui se tiendra le 6 septembre afin d'organiser la montée à Paris pour un grand rassemblement le 21 septembre pour le maintien du code des pensions civiles et militaire et de tous les régimes de retraite contre la mise en place d'un régime de retraite individuel par points.

Fait à Dreux le jeudi 20 juin,
au sortir de l'audience avec le Sous-Préfet,
Olivier Aubry, SNUDI-FO 28 et
Carine Desset, SNFOLC 28



Dernière minute



GREVE

au pôle addictologie du
Centre hospitalier Henri-Hey de
MORANCEZ



Mardi 25 juin

MORANCEZ

Le personnel du pôle addictologie se met en grève

L'équipe pluridisciplinaire du pôle addictologie du Centre Hospitalier Henri-Ey de Morancez craint la fermeture de son unité.

Le personnel de l'unité d'addictologie s'est mis en grève, hier après-midi. « La situation depuis février, où nous nous étions déjà mis en grève, s'est dégradée », affirment Marie-Christine Ponnerier, responsable FO, Benoît Cabard, secrétaire CGT et Franck Rotiel, responsable CFDT.

Les responsables syndicaux dénoncent un manque de personnel médical et craignent même la fermeture de leur unité : « Les deux médecins qui sont revenus sur leur retraite, en début d'année, sont partis. L'un d'entre eux, Dr Lepeytre, qu'on remercie, s'est même vu délivrer un arrêt maladie pour épuisement... Il y a actuellement un médecin intérimaire, sauf que son contrat prend fin en août. »

Le directeur du Centre



MOBILISATION. Ils craignent une fermeture de leur unité.

Hospitalier Henri-Ey, Philippe Villeneuve, tient cependant à rassurer le personnel du pôle addictologie : « L'unité ne fermera pas ses portes à la fin du mois d'août. Nous avons engagé un psychiatre intérimaire, qui va être prolongé à la fin du mois d'août, un médecin généraliste à temps partiel et un autre psychiatre intérimaire à partir de ce jour. La direction se bat fermement pour recruter du personnel médical. » ■

Argan Fagnou

Vous êtes salarié

***Dans l'artisanat,
l'industrie,
le commerce ou
les services***

Permanences :

Lundi de 9 h à 12 h

Jeudi de 14 h à 17 h

À l'Union Départementale Force Ouvrière
21 rue des Grandes Pierres Couvertes à Chartres
Téléphone : 02.37.28.12.92

FO
la force syndicale



L'Égalité femmes-hommes, la DIRECCTE est sur le terrain à...Tremblay les Villages

Le 21 mai la DIRECCTE invitait les organisations syndicales à une réunion d'information sur *l'obligation de calcul de l'index d'égalité professionnelle*.

« Égalité professionnelle » de quoi s'agit-il ? Le bureau de l'UD-FO mandate deux de ses membres, Patricia Guy et Fabrice Sicot, pour y assister. Ils nous racontent :



- 8h45, nous arrivons sur les lieux. La salle est fermée.
- 9 h, la salle des fêtes est toujours fermée. Aucun représentant de l'Etat n'est présent.
- 9h15, arrivée des représentants de la DIRECCTE, la salle est toujours fermée.
- Quelques allers retours à la mairie, la clé est retrouvée.
- Nous pouvons enfin entrer dans une salle ...vide !

L'UD-FO a répondu à cette invitation pour ne pas être accusée de pratiquer la politique de la chaise vide... alors nous sommes allés nous-mêmes chercher nos chaises et avons aménagé la salle !

Le décor du dialogue social est planté : une réunion dans une salle des fêtes (Pourquoi à Tremblay les Villages ? On ne le saura pas...) pour présenter un « *power point* » que tout le monde peut regarder tranquillement sur son ordinateur en allant sur le site de la DIRECCTE.

Attention il ne s'agit pas de textes pour faire respecter l'égalité salariale, mais *d'index* pour noter les écarts de salaires, et seulement dans les grosses entreprises (décret applicable depuis le 1er mars pour les entreprises de plus de 1000 salariés, en septembre pour celles de 250 et en 2020 pour celles de plus de 50...) Le calcul de l'Index est obligatoire pour les entreprises, les associations qui emploient au moins 50 salariés.

Aucune disposition ou contrôle dans la multitude de petites boîtes de moins de 50 mais pas non plus dans les entreprises du nettoyage où il n'y a pas de mixité car selon les responsables de la DIRECCTE « la question ne se pose pas... » !!

Mais c'est justement dans CES entreprises que le temps partiel imposé est le plus développé et donc les salaires au plus bas !!

Des groupes de travail, des référents, vont continuer à se réunir pour parler de l'égalité, ... pendant ce temps, petits boulots, précarité, temps partiels, discrimination... s'amplifient en lieu et place d'un vrai travail, avec un vrai salaire :

- ⇒ En France, les femmes sont payées en moyenne, tous postes confondus, MOINS 25 % que les hommes.
- ⇒ En France, 44 % des femmes estiment ne pas retrouver leurs postes ou fonctions après le congé maternité.
- ⇒ A poste et âge égaux, l'écart est de 9 % alors que le principe à « travail égal, salaire égal » est inscrit dans la loi depuis 45 ans et doit être précautionneusement respecté en France, en matière de rémunération.

Pendant ce temps les services de l'inspection du travail ferment, les contrôles deviennent quasi-inexistants faute de contrôleurs sur le terrain et de moyens ... et ce même 21 mai, les agents de la DIRECCTE de Chartres se mobilisaient contre les projets de réorganisation des services et de suppressions de postes ! (voir l'article ci-contre)

- Pour Force Ouvrière, pour l'égalité professionnelle il faut :**
- L'augmentation générale des salaires !**
- Le respect des conventions collectives et des statuts !**
- L'abrogation de la Loi Macron et de la Loi Travail !**





La réforme 100 % Santé Ce qu'il faut retenir

Pour un meilleur accès aux soins

Promesse de la campagne présidentielle, le reste à charge zéro va progressivement se mettre en place pour les soins et équipements liés à l'optique, à l'audition et au dentaire.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement d'une politique d'accès aux soins menée depuis de nombreuses années par les mutuelles membres du Groupe VYV.

L'action prioritaire menée sur ces 3 postes de dépenses sonne comme une évidence s'agissant d'améliorer l'accès aux soins :

- 6,7 millions de Français renoncent aux lunettes, poste de dépenses dont le reste à charge moyen est de 22% (contre 8,3% de reste à charge moyen pour les dépenses de santé en France).
- 4,7 millions de Français renoncent aux soins dentaires, poste avec un reste à charge moyen de 43%.
- 2,1 millions de Français renoncent aux appareils auditifs, poste où le reste à charge moyen atteint 53%. D'ailleurs, seulement 1 personne malentendante sur 3 est appareillée actuellement.

Une réalité qui s'explique par des prises en charge de l'Assurance Maladie plus faibles sur ces 3 postes que dans les autres domaines du soin et des tarifs fixés librement par les professionnels de santé, et de façon souvent déconnectée du niveau de remboursement.

Le Groupe VYV précurseur dans l'accès aux soins pour tous

Au travers des réseaux de soins, les mutuelles du Groupe VYV ont déployé un dispositif depuis de nombreuses années déjà, pour réguler les tarifs et limiter le reste à charge. Leur pertinence s'en trouve confortée par la présente réforme.

- **La première exigence des réseaux est la qualité des prestations au meilleur prix tout en préservant la liberté de choix du bénéficiaire.** Les professionnels de santé sélectionnés s'engagent sur une charte de qualité et un respect des tarifs négociés. Avec la réforme, le réseau offrira la garantie pour l'adhérent d'une offre sans reste à charge et jouera d'autant plus son rôle de régulateur sur les tarifs libres.
- **Dans ces réseaux, nos adhérents peuvent déjà bénéficier d'offres pouvant aller jusqu'à une absence de reste à charge, tout en bénéficiant du tiers payant.** Notre expertise sur toute la chaîne de valeur des filières santé permet de contractualiser avec les professionnels de santé pour qu'ils continuent à proposer aux adhérents les dernières innovations technologiques et un plus grand choix d'équipements et dispositifs médicaux.
- **Les enjeux d'accès aux soins vont bien au-delà du 100% Santé.** Le Groupe VYV est un acteur mutualiste présent au cœur des territoires. À travers VYV Care, il regroupe plus de 1 000 établissements de soins et d'accompagnement dans les différents domaines du sanitaire, du médico-social et de la distribution de matériel médical. Le Groupe VYV combat également les déserts médicaux en développant la téléconsultation.

Objectif 2022

pour des offres sans reste à charge

Seuls certains soins seront pris en charge à 100%

L'objectif du 100% Santé est d'aboutir à un reste à charge zéro sur l'optique, le dentaire et l'audition d'ici 2022. Le principe repose sur la définition par l'État et les syndicats de professionnels d'un panier de soins sans reste à charge qui doit correspondre à des soins et dispositifs adaptés aux besoins essentiels. Ceux-ci seront pris en charge à 100% par l'action conjuguée du régime obligatoire et des complémentaires. Les professionnels de santé ont accepté de plafonner leurs honoraires ou prix de vente sur certaines prestations. Exemple : le 100% Santé en optique, c'est un choix parmi 17 montures adultes, 10 montures enfants dans 3 coloris uniquement, avec des verres simples ou progressifs et un tarif de monture plafonné à 30€.

La liberté de choix hors du panier défini demeure : à quel prix ?

Chacun restera libre de choisir des soins et prestations en dehors du panier de soins initié par la réforme. Selon les soins, les tarifs seront alors libres ou limités. **La base de remboursement de la Sécurité sociale sera très fortement réduite et les taux de remboursement pratiqués par les complémentaires seront également plafonnés de façon moins favorable qu'actuellement.**

Exemple : hors 100% Santé, la monture sera remboursée 0.05€ par la Sécurité sociale, et le complément pris en charge par la complémentaire santé se fera dans la limite des plafonds autorisés.

Une mise en place progressive et complexe à partir de 2020

- **À compter de janvier 2019** : les limites de tarifs et les plafonds de remboursement entreront progressivement en vigueur (audiologie puis dentaire dès avril).

Cependant, les paniers de soins intégralement remboursés ne rentreront en vigueur que l'année suivante.

- **À partir de 2020** : en optique et pour une partie du dentaire (couronnes, bridges)
- **À partir de 2021** : les audioprothèses et le reste du dentaire (prothèses amovibles).

La mise en conformité sera un enjeu pour respecter le cadre des contrats dits responsables prévu pour 2020.

Le Groupe VYV accompagne chaque client et partenaire dans la mise en œuvre du 100% Santé

- 1 Un bilan social et économique réalisé au regard des impacts de la Réforme 100% Santé.
- 2 Des outils de suivi des prestations santé consommés et du reste à charge observé pour piloter au mieux le bilan social de l'entreprise.
- 3 Des kits de communication et sensibilisation des collaborateurs.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



FO Calendrier des FORMATIONS à l'Union Départementale 28

Calendrier 2019 des formations organisées par le CFMS/UD 28

Semaine	du		au		Intitulé
38	Lun.	16-sept	Ven.	20-sept	Découverte de FO
42	Lun	14-oct	Ven	18-oct	Comité Social et Economique
47	Lun	18-nov	Ven	22-nov	Santé, Sécurité et Conditions de Travail

bloc notes

Les locaux de l'Union départementale seront fermés du
Vendredi midi 2 août au Lundi 19 août 9h

Durant les congés d'été pour contacter l'UD,
 adressez vos messages à : udfo28@wanadoo.fr

**Réservez le VENDREDI 12 JUIN 2020
 pour notre XXIX^{ème} congrès**



RÉFORME DES RETRAITES : FO DIT STOP !

RASSEMBLEMENT A PARIS
LE 21 SEPTEMBRE 2019

RASSEMBLEMENT FO A PARIS

POUR la défense d'un vrai droit à la retraite pour toutes et tous

CONTRE le régime universel par points et la remise en cause des 42 régimes existants

CONTRE le recul de l'âge effectif de la pension à taux plein

POUR la défense de la protection sociale collective solidaire des salariés (santé, assurance chômage, retraite)

CONTRE l'étatisation et la privatisation

POUR préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève tous ensemble

**FO engage la mobilisation
pour préparer le rapport de force interprofessionnel et,
si nécessaire, la grève tous ensemble**

EN AVANT VERS LE 21 SEPTEMBRE !

BONS DE CAR

Afin de réserver les cars pour assurer la montée à Paris des manifestants d'Eure et Loir, tout au long de l'été, faites remonter les inscriptions par mail à udfo28@wanadoo.fr

Nom, prénom :

Syndicat :

Nombre de places à réserver :